



Eglise Protestante Unie de France région nord normandie



PARTAGE EN REGION MESSAGE DU CONSEIL REGIONAL NORD-NORMANDIE

Juin 2014-N°29

Suite au conseil régional qui s'est tenu à Creil les 13 et 14 juin 2014

L'accueil chaleureux de la part du Conseil presbytéral de Creil autour du Pasteur Patricia RANDRIANAME a permis de faire connaissance avec cette paroisse nouvellement associée à la région Nord-Normandie. Le temple, déplacé dans les années 70 dans une cité nouvelle et légèrement excentrée sur le « Plateau » de Creil, est le fruit d'une volonté municipale de regrouper les cultes protestants, catholiques, juifs et musulmans. La paroisse disséminée sur une trentaine de kilomètres autour de Creil s'est beaucoup impliquée dans les échanges interreligieux jusqu'à la guerre du Golfe. Aujourd'hui, les relations perdurent avec les frères et soeurs catholiques, les Mennonites... La dynamique de secteur fonctionne bien avec Beauvais et Compiègne qui ont aussi été rattachées à la Région Nord-Normandie au sein du Consistoire Hainaut-Picardie. Mais « tourner le dos » à la Région parisienne reste encore peu naturel, la solidarité va bien sûr continuer avec le secteur « Oise », concernant notamment la catéchèse pour laquelle le travail en commun permet une fois par mois de regrouper les jeunes par tranche d'âges et les activités consistoriales permettront petit à petit de tisser d'autres liens.

Le Conseil régional reconnaissant, a partagé avec le Conseil presbytéral un moment émouvant pour saluer le départ de Robin Sautter qui participait à cette dernière rencontre avant d'être envoyé près de Düsseldorf pour deux ans. Nous lui renouvelons ici notre amitié et nos souhaits qu'il vive un ministère fructueux et plein de bénédictions.



Echos du Synode national d'Avignon : axé principalement sur les finances de l'Eglise et le thème "Responsables et solidaires".

Ce Synode a voté entre autre la création d'un fonds dédié pluriannuel dit "Fonds Témoignage et développement" qui sera alimenté par une dotation nationale, des dotations régionales, locales... Ce fonds sera géré par le Conseil National, il pourrait être sollicité par les coordinations nationales, les régions ou les églises locales pour financer des projets spécifiques et ponctuels.

Le Synode a pris acte de la nécessité d'augmenter le nombre des foyers participants à la vie financière parmi les foyers connus, mais aussi au-delà par une animation financière renouvelée. Une grande réflexion nationale et une campagne d'animation financière nationale doivent voir le jour en 2015.

Face à la délicate question des immeubles parfois inutiles et difficiles à entretenir, le Synode encourage les Eglises locales à se libérer de charges immobilières notamment là où elles sont disproportionnées au regard des ressources disponibles. Le Conseil national prépare un guide permettant localement l'examen immobilier nécessaire aux choix à faire.

Le Synode a procédé à la création officielle de la région Est-Montbéliard.

Les réflexions en cours :

1. L'accent du synode sur la vie financière et les échos de notre trésorier sur la situation actuelle des versements des AC locales, engagent la région à construire un budget réaliste au plus près des nécessités et priorités de pourvoi de postes en 2015 et des projets régionaux à consolider.

2. En adoptant la Constitution l'EPUDF a fait le choix de proposer là où cela semble juste une organisation des Associations cultuelles en "Ensemble" et non comme expérimenté en Nord-Normandie en "secteur". La période d'expérimentation dans ce domaine étant close par la création de l'EPUDF, le Conseil régional invite chaque "secteur" où des Associations cultuelles travaillent ensemble à se poser la question de leur avenir, regroupements d'AC, création d'ensembles autour de Charte de Mutualisation et de création de conseil d'ensemble (conseil alors décisionnaire pour les nominations pastorales...) conformément à l'article 2 paragraphe 3 de la Constitution. Au regard de la Constitution, les nominations et les évaluations pastorales font l'objet d'un vote du conseil presbytéral de la seule Association cultuelle de rattachement du ministre (même dans le cas où le ministère s'élargit à d'autres Associations cultuelles) ou d'un conseil d'Ensemble réunissant des membres des CP des AC concernées. Certaines réalités expérimentées en Nord-Normandie avec vote sur ces sujets de 2 CP par collèges ne sont donc plus possibles.

3. Le Conseil régional poursuit la réflexion relative aux postes régionaux "Pour le développement de l'Eglise" et "Animation théologique régionale". Le Pasteur Yves Noyer chargé de ce ministère à compter du 1er juillet s'installe à Beauvais. Les conditions matérielles de son installation ont pu être précisées.

4. Parmi les travaux, le Conseil a évoqué l'organisation liée à l'ACREPU-NN, unique association support des postes pastoraux régionaux, des immeubles, voire de projets particuliers. L'articulation financière avec le budget régional doit être clarifiée pour laisser à l'ACREPU-NN ses propres moyens de fonctionnement. Présentation en sera faite au prochain synode régional, moment auquel aura lieu l'assemblée générale de cette association à vocation cultuelle régionale.



Cet été, la région accueille deux suffragants :

*Léonard KENNE DONGNO sera attaché à l'association cultuelle Reims-Epernay du 1er juillet au 31 août et offrira ses services sur le secteur Marne-Ardenne.

*Sandrine MAUROT sera à Alençon du 2 au 24 août.

Nous les remercions l'un et l'autre de leur engagement au service de l'Eglise. Entourons-les de nos prières et attentions pendant cette période.

Dans les enveloppes destinées aux Présidents de Conseil presbytéral et aux Ministres, vous trouverez des dépliants et/ou brochures "Choosing to trust", si vous souhaitez en avoir davantage merci de prendre contact avec Claire Sixt-Gateuille (Claire.Sixt-Gateuille@eglise-protestante-unie.fr)



Avec les jeunes du Fest Kiff le Conseil régional vous souhaite un bon été !



Avec les jeunes du Fest Kiff le Conseil régional vous souhaite un bon été !